

Rapport d'orientation

Cette assemblée générale revêt un caractère particulier puisque l'ASAVPA de l'Aisne fête ses 40 ans d'existence.

La table ronde qui va suivre nous permettra d'évaluer le chemin parcouru depuis l'année de sa création par quelques pionniers engagés, en 1964, avec le soutien de partenaires éclairés, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général.

Pour construire demain, il est impératif de pouvoir voir loin devant en tenant compte malgré tout de ce qui a été réalisé dans un certain contexte, afin de ne pas refaire peut-être certaines erreurs par manque de clarté et d'adaptation.

L'article 2 des statuts déposés en 1964 précise que « cette association a pour objet de donner aux salariés de l'agriculture une formation technique, économique et sociale pour leur permettre d'appliquer avec compétence les techniques nouvelles, d'en faire des professionnels qualifiés et par voie de conséquence élever leur niveau de vie ».

Sans prétendre que l'histoire se répète, je pense que l'on peut dire que les objectifs de l'ASAVPA restent dans le même esprit en les adaptant aux nouveaux enjeux de l'évolution de notre société.

L'agriculture doit continuer à apporter une ouverture suffisante, irréprochable en qualité, en gérant correctement l'espace rural qu'elle occupe avec des pratiques respectueuses de l'environnement pour être transmissible aux générations futures.

Pour produire différemment, il faut s'adapter à ces impératifs en étant informé, formé, responsable, engagé pour porter notre profession à la place qu'elle doit avoir, en étant en permanence en phase avec les nouveaux besoins demandés par notre secteur représenté par nos employeurs.

Il nous incombe donc de continuer à être des acteurs de ces apports de nouvelles connaissances avec tous les moyens nécessaires et efficaces.

Nous pouvons aussi vouloir être des « esprits sains dans des corps sains » qui, dans une bonne ambiance de travail, peuvent concourir à la réussite de l'entreprise à travers ses partenaires.

D'où l'intérêt de travailler sur les relations humaines au sein de l'entreprise, surtout quand nous savons que nous allons travailler en commun pour une optimisation de certains facteurs de production.

Mais ceci ne pourra se réaliser uniquement sur le papier, il faut que l'ASAVPA trouve un nouveau dynamisme, pour être plus nombreux à valoriser notre profession, pour avoir de nouveaux engagés plein d'idées afin de partager les responsabilités et avoir une représentativité digne du métier que nous exerçons avec passion.

Ce nouvel élan, dans un contexte nouveau, peut-être un peu plus difficile, nous devons l'avoir avec le concours de nos employeurs et leurs représentants professionnels dans la mesure où une ASAVPA dynamique peut même modestement servir le monde agricole.

Voilà les grands axes de travail pour les années à venir, en sachant bien que ceci n'est pas figé et que grâce à une écoute et une attention réciproques, nous avons la volonté de nous adapter pour être vos partenaires responsables.

Et aujourd'hui, je me permets de dire un merci particulier et chaleureux aux différents partenaires qui, croyant à l'ASAVPA, l'ont accompagnée de différentes manières, soutien financier, mises à disposition de personnels dévoués et conseils directs si précieux.... Votre présence parmi nous ce matin est un témoignage fort.

La Chambre d'Agriculture et l'ADAR, le Conseil Général, la Mutualité Sociale Agricole, GROUPAMA, le Crédit Agricole, vous avez accompagné et soutenu l'ASAVPA et je pense fortement que vous le serez encore demain pour nous aider à encore faire mieux.

Je vous remercie de votre confiance et de votre attention.

Joseph ALEXANDRE

Les 40 ans de l'ASAVPA de l'Aisne

Née en 1964, l'Asavpa de l'Aisne a fêté ses 40 ans lors de sa dernière assemblée générale du 12 juin. Une rétrospective des activités de l'association a fait l'objet d'une table ronde animée par Bruno Guerre, directeur du service technique de la Chambre d'agriculture, permettant de mettre en valeur le travail de l'association.

L'asavpa contribue depuis sa création à la promotion de la formation des salariés agricoles, et cela est toujours d'actualité aujourd'hui avec la nouvelle possibilité de se former tout au long de sa vie.

■ A LA RECHERCHE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

M. Dominique Guillemot, ancien Président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne était venu témoigner de la situation de l'agriculture depuis la date de création de l'Asavpa. Le développement agricole dans l'Aisne est lié à sa situation géographique défavorable lors des dernières guerres. L'outil de production avait été détruit et avec lui les organisations de marchés agricoles. Le message donné aux agriculteurs par les politiques à l'époque était de produire pour nourrir la population qui avait faim. Pour répondre à ce challenge les agriculteurs s'organisent. L'Île de France a été le berceau du premier CETA mis en place pour regrouper des agriculteurs et mettre leur

expérience en commun. Ces centres d'études techniques agricoles se développent, le second à Soissons. Une centaine se crée en dix ans. D'autres structures se mettent en place, les GVA, groupement de vulgarisation agricole, par exemple. Les Chambres d'agriculture se dotent de SUAD, service d'utilité agricole et de développement. Des fonds sont affectés au développement avec la création de l'ANDA. Le mouvement asavpa se fédère et ouvre ses premiers dossiers dont la mise en place des formations à destination des salariés agricoles.

■ LA FORMATION DES SALARIÉS

Jean Michel Lefevre, ancien chef du service formation de la Maison de l'Agriculture a témoigné de la vitalité de la formation dans l'Aisne. Après avoir mesuré les besoins en formation, les partenaires sociaux ont mis en place des parcours qualifiants. Jusqu'en 1972 date de la création du FAFSEA l'Asavpa organisait les stages. Depuis son rôle est d'informer les salariés agricoles sur les stages qui leur sont proposés, de les sensibiliser à la formation. Celle-ci permet d'acquérir de l'autonomie, de l'indépendance et d'être plus apte à s'adapter à l'évolution de sa vie professionnelle.

■ LES GROUPEMENTS DE CADRES

Bernard Villain, ancien responsable de groupements de cadres a participé au sein de la structure paritaire à l'évolution du dossier formation. Pour lui il est essentiel que le salarié puisse être libéré par son employeur pendant toute la durée du stage. L'effort de formation n'est porteur que s'il est partagé.

Les journées d'informations

Le témoignage de Paul Brunin a porté sur la mise en place des réunions d'informations. De nombreux partenariat et une ambiance conviviale étaient deux atouts pour la réussite de ces réunions qui se déroulaient alors principalement en soirée, «L'Asavpa a contribué à ma vie professionnelle».

Alain Sergeant, prêtre ouvrier et ancien animateur Asavpa se remémore aussi ce climat de convivialité, il ajoute que le contexte familial et le rôle des femmes avaient une grande importance. Ce sont des ouvriers agricoles qui conduisent leur association. Cette prise de responsabilité participe à l'épanouissement de l'être humain. La valorisation des hommes est une des valeurs de l'association.

■ LIMITER LES PRODUCTIONS POUR RÉPONDRE AU MARCHÉ MONDIAL

La deuxième partie de la table ronde était consacrée aux deux dernières décennies de 1980 à 2000. Dominique Guillemot témoigne du changement d'état d'esprit du développement. L'agriculture entrait alors dans les années d'excédents. Pour passer ce cap difficile, les agriculteurs ont du changer leur façon de travailler. La gestion de l'ensemble des facteurs de productions est devenu une priorité. Dès le début des années 80, l'agriculteur produisait pour faire la meilleure marge brute, c'était le début de l'agriculture raisonnée. Les salariés ont du affiner leurs compétences pour répondre aux besoins des employeurs. De nouvelles perspectives de productions non alimentaires émergeaient alors.

■ L'ECHARDONNETTE

L'Asavpa s'est adapté à ce nouveau contexte. L'effort s'est porté en particulier sur la communication. Brigitte Henon, rédactrice en chef de l'Echardonnette, manage la composition de chaque bulletin. Elle précise qu'un soin particulier est apporté au choix des thèmes à traiter. L'actualité est suivie quelquefois avec un décalage du fait de la périodicité du journal (tous les deux mois). Il est toujours difficile de cerner les besoins d'information des salariés agricoles car une multitude d'informations est véhiculée par de nombreux médias. Lorsqu'un lecteur exprime des besoins ceux-ci sont toujours étudiés. La réponse peut être individuelle ou collective en fonction du contexte.

■ LA BOURSE D'EMPLOI

Autres préoccupations des années 80, l'emploi. La mise en place d'une bourse d'emploi à l'Asavpa s'est faite en collaboration avec l'ensemble des structures concernées (la Chambre d'agriculture, l'USAA, l'ANPE, l'ITEPSA). Joseph Alexandre, l'actuel Président de l'Asavpa, précise que l'accord de l'ensemble des partenaires et la gratuité du service étaient deux conditions essentielles à son développement. La gestion du

fichier des offres et des demandes a été informatisée rapidement permettant un traitement des données individualisées (mise à jour rapide). Un règlement intérieur a été réalisé à destination des demandeurs d'emploi. Cette bourse d'emploi est spécifique au secteur agricole. Malgré un enregistrement plus conséquent des demandes, les offres sur les postes qualifiés sont toujours difficiles à pourvoir.

■ LA PROMOTION DES MÉTIERS

L'agriculture a besoin de promouvoir les métiers de salarié agricole pour attirer des candidats ayant un profil compatible avec les offres qualifiées. En collaboration avec un employeur, l'Asavpa va témoigner sur les métiers de salariés agricoles dans les écoles. Jean Pierre Poletz, agriculteur employeur, a participé à une présentation des métiers, « il est important de faire connaître nos besoins ». Les métiers du secteur agricole sont méconnus dans leur nouvelle version. L'agriculture raisonnée fait appel à un sens de l'observation aigüé. Le témoignage conjoint de l'employeur et du salarié démontre la complémentarité et la complicité possible entre eux.

■ LES RELATIONS HUMAINES AU TRAVAIL

L'ambiance au travail contribue à la qualité du travail. Monique Depresle, animatrice à la Fédération Régionale Asavpa a rédigé un guide sur les relations humaines au travail. Ce document a été réalisé à la suite d'une série d'entretiens effectués auprès d'employeurs et salariés picards. Le but était de recenser les facteurs qui favorisaient une bonne relation au travail. L'efficacité dans l'entreprise est liée à l'ambiance au sein de l'entreprise.

■ LES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Pour conclure cette table ronde, Bruno Guerre demanda à Emmanuel Gruand, Président de la Fédération Nationale Asavpa qu'elles étaient pour lui les perspectives du développement agricole vu coté salarié.

En dehors de la promotion de la formation, l'association a un rôle à tenir, améliorer le bien ETRE des salariés agricoles. Les échanges, les rencontres favorisent l'apprentissage d'une profession. L'association est un lieu de liberté de parole rendant plus accessible l'expression des problèmes. Les échanges avec les partenaires contribuent au développement des dossiers.

Les perspectives du développement agricole vue coté employeur étaient exprimées par Hubert Duez, Président de l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne. Le développement de l'agriculture entraîne un bouleversement des méthodes de production. L'agriculteur doit pouvoir maîtriser les conditions de production. Il doit garantir la sécurité alimentaire. La traçabilité des produits est nécessaire comme l'est aussi le respect des engagements vis-à-vis des aides. Ces nouvelles charges sont pesantes au quotidien et la qualité de vie devient sensible. Le danger est l'isolement lorsqu'il n'y a plus de salarié sur l'exploitation. « Pour s'adapter il faut être curieux. L'esprit d'ouverture se cultive ». L'Asavpa a sa place dans les échanges au sein de l'agriculture aujourd'hui encore plus qu'hier.